



MUNICIPALITÉ  
DE WENTWORTH-NORD

## AVIS PUBLIC

### ASSEMBLÉE PUBLIQUE D'INFORMATION ET DE CONSULTATION SUR LES PROJETS DE RÈGLEMENT N° 2017-498-28 ET N° 2021-584-2

Aux personnes intéressées par les projets de règlement n° 2017-498-28 et n° 2021-584-2

AVIS PUBLIC est donné de ce qui suit :

Lors d'une séance tenue le 18 juin 2025, le Conseil municipal a adopté les projets de règlement suivants :

- **Premier projet de règlement n° 2017-498-28** modifiant le règlement de zonage n° 2017-498 visant à intégrer des dispositions concernant la vidange des eaux d'une piscine ou d'un spa et à ajouter, corriger ou modifier certaines définitions et dispositions problématiques ;
- **Projet de règlement n° 2021-584-2** modifiant le règlement n° 2021-584 relatif au contrôle de l'éclairage extérieur (pollution lumineuse) afin de prohiber l'éclairage extérieur pour les terrains de jeux à des fins résidentielles et de prévoir des heures d'opération pour les sources lumineuses pour certains usages ;

Une assemblée publique d'information et de consultation aura lieu le **9 juillet 2025, à 18h30**, au centre communautaire de Laurel situé au 3470, route Principale à Wentworth-Nord. Cette assemblée a pour objet d'informer et d'entendre la population sur les modifications proposées au Règlement de zonage n° 2017-498, en conformité avec les dispositions de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme* (R.L.R.Q., c. A-19.1).

Les citoyens qui désirent assister à cette assemblée publique d'information et de consultation pourront également y assister par visioconférence au lien suivant :

<https://us06web.zoom.us/j/83339370901?pwd=aNsqkkDrWb3haqbcploEnMRIL0eweO.1>

Au cours de cette assemblée publique, le maire ou un conseiller désigné expliquera les projets de règlement et entendra les personnes et organismes qui désirent s'exprimer à ce sujet.

Les projets de règlement peuvent être consultés au bureau de l'Hôtel de Ville, au 3488, route Principale à Wentworth-Nord aux heures régulières d'ouverture et sur le site web de la Municipalité.

Le projet de règlement n° 2017-498-28 contient des dispositions propres à un règlement susceptible d'approbation référendaire qui seront applicables à l'ensemble du territoire.

Donné à Wentworth-Nord, ce 25<sup>e</sup> jour du mois de juin 2025.

**Ron Kelley**

Directeur général et greffier-trésorier

---

#### CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussigné, certifie sous mon serment d'office que j'ai publié l'avis ci-annexé dans un journal diffusé sur le territoire de la Municipalité de Wentworth-Nord et que j'ai affiché trois copies aux endroits désignés par le conseil entre 8:30 et 17:00, ce 25<sup>e</sup> jour du mois de juin 2025.

**Ron Kelley**

Directeur général et greffier-trésorier